

Projet Médical et de Soins Partagé 2024-2028 (PMSP)

Le GHT Psy Sud Paris est un acteur majeur de l'offre de soins de la psychiatrie de l'adulte et de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'échelle de la région Île-de-France. Il formalise un projet médical et de soins partagé pragmatique avec des axes stratégiques pour répondre aux besoins de la population de son territoire.

Le projet médical et de soins partagé (PMSP) 2024-2028 s'inscrit dans le prolongement du précédent.

La crise sanitaire de la Covid 2019 et ses périodes successives de confinement, ainsi que les difficultés actuelles de fonctionnement dues aux pénuries de personnels, ont impacté le déroulement des échanges et les avancées des groupes de travail du PMSP. Notre projet médical et de soins partagé s'inscrit donc, dans un contexte de fortes évolutions du système de santé au niveau national. Il s'inscrit également en complémentarité au niveau local avec le Projet Régional de Santé 2023 - 2028 de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) de nos deux départements (Hauts-de-Seine et Val-de-Marne).

Des mois de travail, d'échanges réguliers, de réflexions et de propositions de toutes et tous ont permis de proposer un cadre et des perspectives pour ces cinq années à venir. L'élaboration de ce nouveau projet médical et de soins partagé est issue d'une démarche participative. Il a été pensé et porté par les professionnels de nos trois établissements.

Par ailleurs, il convient de préciser que d'autres thématiques viennent enrichir ce PMSP, notamment :

- La poursuite de la collaboration et de la coordination entre les acteurs du sanitaire et du médico- social du territoire dans un objectif de structuration des parcours de soins et parcours de vie. Dans un premier temps, les établissements du GHT ont convié les partenaires avec lesquels ils coopèrent, pour les associer à la gouvernance du GHT. Dès lors, cette ouverture de collaboration avec le médico-social a été concrétisée par la signature d'une convention constitutive (G8) regroupant les principaux partenaires implantés sur le territoire couvert par le GHT.

- La fonction pharmaceutique de territoire : le GHT Psy Sud Paris s'est engagé dans la voie de la coopération pharmaceutique. Dans ce contexte, en 2018, les pharmacies du Centre hospitalier Fondation Vallée (CHFV) et du Groupe hospitalier Paul Guiraud (GHPG) ont décidé de mettre en œuvre un projet pharmaceutique commun, dans un objectif d'amélioration du circuit du médicament et de développement des activités de pharmacie clinique et de recherche. Cette décision s'est traduite par la création d'une Fédération médicale inter-hospitalière en 2021. Depuis, un avenant à cette FMIH a été rédigé afin d'y intégrer l'EPS Erasme. Le rapprochement des PUI du Groupe hospitalier Paul Guiraud et du Centre hospitalier Fondation Vallée est effectif depuis 2023.
- La poursuite de la mise en œuvre de la qualité de vie au travail (QVT) et notamment la prévention des risques psychosociaux dans le cadre du projet qualité et sécurité GHT 2024-2028. Fort de ces priorités partagées, GHT Psy Sud Paris s'engage au travers de son PMSP à poursuivre sa mission de service public et renforcer sa mobilisation collective en partenariat avec les patients pour une prise en charge de qualité de tous les usages.

Monsieur Lazare REYES,

Directeur de l'établissement support du GHT

Docteure Ouardia OTMANI,

Présidente de la CMG

Documents

- [Projet Médical et de Soins Partagé \(PMSP\) \(1.62 Mo\)](#)